

**Tribunal de première instance
de Saint-Pierre-et-Miquelon (97500)**



Date : Jugement en date du 19 juin 2024 constatant la cessation des paiements et prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans poursuite d'activité à l'égard de :

Dénomination

sociale : POLO.

Forme : SARL.

Siège social : 10 Rue du 11 novembre - B.P. 1789
97500 Saint-Pierre et Miquelon.

N° Siren : 881 167 514.

Date de

*cessation des
paiements* : 19 Juin 2024.

Liquidateur

judiciaire : Me Jacques DE LATUDE
14 rue Boudet
33000 BORDEAUX.

Les créances doivent être déclarées entre les mains du liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au BODACC.

Pour extrait certifié conforme, le 2 juillet 2024

Le greffier

